

## Hautes-Terres communauté

## L'habitat, un levier d'attractivité

Parmi les 19 points inscrits à l'ordre du jour, mercredi soir, le conseil communautaire de Hautes-Terres a abordé un dispositif qui permettra de rénover en deux ans 140 logements.

ISABELLE BARNÉRIAS  
isabelle.barnerias@centrefrance.com

**S'**il n'y avait pas de dossier majeur inscrit à l'ordre du jour de ce conseil, les élus ont examiné plusieurs points importants. Mais avant d'ouvrir la séance, le président, Didier Achalme, a dressé un état des lieux de la situation économique française qui, « avec un prix du gasoil explosif et une dette abyssale », appelle, selon lui, « à la prudence » et « à la participation logique des communautés de communes à l'effort national ».

**Aide à l'habitat.** Le pacte territorial-programme d'intérêt général, qui a remplacé en début d'année le dispositif OPAH-RR (Opération programmée d'amélioration de l'habitat - Revitalisation rurale), va permettre de rénover en deux ans 140 logements, dont 22 locatifs, via les aides de six acteurs de l'accompagnement en habitat. Parmi elles, le prêt HT'Rénov, en partenariat avec le Crédit Agricole, « une spécificité de Hautes-Terres co », à laquelle est très attaché Didier Achalme. Car selon lui, « l'habitat est un levier majeur de l'attractivité, avec un cercle vertueux : lutter contre la vacance, améliorer le quotidien des habitants, soutenir les entreprises

locales et préserver notre patrimoine ».

Mercredi soir, les élus ont ainsi accordé une aide financière d'un montant maximum de 12.899 €, en complément de l'aide de l'Anah, à un propriétaire-bailleur pour son projet de rénovation de deux logements locatifs vacants sur la commune de Murat pour un montant de 83.607 €.

**Fonds de péréquation.** Les élus ont approuvé le système de répartition de leurs recettes intercommunales et communales, en reconduisant une répartition de droit commun. Sur le solde bénéficiaire de 294.000 €, il sera reversé 80.000 € aux 39 communes. « Hautes Terres communauté ne prélève rien sur cette part, c'est une volonté claire de permettre à chaque commune de disposer directement de la part qui lui revient et de l'utiliser selon ses propres priorités », a insisté le président. Xavier Fournal, en charge des finances, a fait remarquer que si le solde de l'ensemble intercommunal était positif chaque année, il avait toutefois baissé de 100.000 € en cinq ans. « Donc soit on est plus riches, soit l'État nous donne moins... »

**Prat-de-Bouc.** Dans le cadre de la convention qui unit le Syndicat mixte de développement touristique de l'est



Sur l'OPAH-RR 2023-2025, 166 logements et 32 façades ont été rénovés sur 31 communes de Hautes-Terres communauté, représentant plus de 5,5 millions d'euros de travaux et mobilisant 4 millions d'euros de subventions alloués par l'Anah, la communauté de communes et les communes partenaires de Murat, Allanche, Neussargues, Massiac et Marcenat. PHOTO FOURNIE PAR SOLIHA

cantalien (SMDTEC) et Montagne Massif central pour la redevance nordique perçue par le domaine de Prat-de-Bouc, il a été décidé d'appliquer les mêmes tarifs que la saison précédente. « Et de continuer à proposer l'accès gratuit aux pistes de ski de fond et raquettes aux écoles des deux intercommunalités (Hautes-Terres et Saint-Flour). Il ne leur reste à charge que le transport », a précisé le président.

**Eau et assainissement.** La création de deux autres syndicats d'eau à l'échelle de Haut-Alagnon et Cézalier-Santoire, pour la mutualisation

des services d'eau potable et d'assainissement, n'étant toujours pas finalisée, les élus ont décidé de prolonger de deux ans la durée du marché attribué pour un montant de 200.000 €.

**Véhicule autopartagé.** Lancé en mars 2024 avec Citiz, le service d'autopartage, d'abord expérimenté sur Murat, puis depuis le 1<sup>er</sup> juillet dernier à Massiac, évolue. Les élus ont accepté la proposition de l'opérateur de modifier légèrement les tarifs de location du véhicule (\*), en raison de la hausse globale de ses coûts d'exploitation. Pour autant, ce service affiche « une fréquentation faible et

n'a rien coûté à la communauté de communes en 2025 grâce aux subventions Fonds vert », a déclaré Didier Achalme.

**Hibernarock.** À partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, le pass d'accès aux concerts Hibernarock, Hiberna'fan pour deux concerts tête d'affiche et deux concerts « secondaires » sur le territoire de Hautes-Terres communauté, sera proposé à 44 € au lieu de 54 €. ●

LA HAUSSE DES TARIFS S'OPÈRE SUR LA FORMULE SANS ABONNEMENT, AVEC UNE AUGMENTATION DE 1 € SUR LE FORFAIT SEMAINE, MAIS UNE BAISSE DE 0,50 € SUR LE TARIF HORAIRE. LA FORMULE AVEC ABONNEMENT NE CHANGE PAS.

## A noter

**ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR. Religion.** Une messe sera célébrée samedi 3 octobre, à 18 heures, en l'église du bourg.

**MARCNAT. Comité Fnaca.** Le comité Fnaca Condat-Marcenat organise son repas annuel dimanche 4 octobre, à 12 heures, au restaurant L'Escapade à Marchastel. S'inscrire au 04.71.78.80.90.

**MURAT. Pétanque.** Dimanche 4 octobre, le Carreau muratais accueille les phases finales des championnats départementaux de pétanque « CDC Open » et « CDC féminin ». À partir de 9 heures, les meilleurs joueurs et joueuses se retrouveront sur les terrains de la gare, pour une journée placée sous le signe de la compétition et de la convivialité.

**PEYRUSSE. Concours de belote.** Le club des aînés organise un concours de belote dimanche 4 octobre, à partir de 13 h 30, dans la salle des fêtes. Inscriptions : 14 € la doublette. Buvette et pâtisseries.

**RUYNES-EN-MARGERIDE. Religion.** Une messe sera célébrée dimanche 4 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

**SAINT-GEORGES. Circulation interdite.** En raison de travaux de réfection de chaussée, la Route Départementale n° 909 sera interdite à la circulation entre le giratoire du Crozatier et la voie communale d'Orceyrolles du 5 au 9 octobre puis du 12 au 16 octobre. L'ensemble du trafic sera dévié dans les deux sens par l'autoroute A75 entre les diffuseurs 29 et 30 ainsi que par la RD 74.

**TANAVELLE. Fête patronale.** Samedi 3 octobre : concours de pétanque à 13 h 30 (inscription : 12 € la doublette - un lot à chaque participant et toutes les mises redistribuées) et bal avec l'orchestre de Jérôme Farges à 21 h 30 (entrée : 7 €). Dimanche 4 octobre : messe à 11 heures, en l'église du bourg ; apéritif offert par le comité des fêtes à 12 heures ; repas « lasagnes de bœuf, salade verte » à 12 h 30 (réservations au 06.76.19.40.85) et animation musicale à 15 heures. Vente de pains et tartes cuits au four pendant les deux jours.

## Relais petite enfance

## Un mois d'octobre dense sur le territoire

Le Relais petite enfance (RPE) de Hautes Terres communauté propose, en partenariat avec les acteurs culturels du territoire, des temps d'animations hebdomadaires aux enfants de 0 à 6 ans et aux adultes qui les accompagnent.

**L**e mois d'octobre sera ponctué d'animations favorisant les activités de pleine nature dans le cadre des journées Planètes Parents Cantal proposées par le Réseau parentalité du département, le CIDFF et la Fédération départementale des centres sociaux.

Ainsi, du 5 au 9 octobre, la Compagnie Les Fées du AZ'Art posera ses valises au pôle enfance jeunesse de **Massiac** dans le cadre de la création du spectacle. Quatre rendez-vous propices à la découverte d'un univers artistique permettront aux tout-petits et leurs accompagnants de chanter et écouter des comptines en français ou en occitan, explorer le sons de l'eau mais aussi toucher et regarder les tissus de la scénographie.

Au programme : les mercredi 7 et jeudi 8, à 9 h 30 : rencontres et ateliers avec les artistes ; vendredi 9, à 10 heures : restitution du spectacle en cours de création ; mercredi 14, à 15 h 45 : spectacle *Petit escargot où sont tes ailes ?*, un conte musical pour enfants à partir de 6 mois de la Cie Avant d'ouvrir suivi d'un goûter (durée : 20 minutes - inscription obligatoire) ; jeudi 22 : sortie nature avec Sylvie Grenet de l'association Moments nature pour, entre urbanisation et pleine nature, se réappro-

prier les espaces afin de mieux en profiter (rendez-vous devant la médiathèque - inscription obligatoire). Et enfin, jeudi 29, de 9 h 30 à 11 h 30 : atelier « gommettes et compagnie » au RPE.

**A Albepierre-Bredons.** Atelier « peinture sur cailloux », mardi 27 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30.

**A La Chapelle-d'Alagnon.** Atelier « les champignons », vendredi 30 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30.

**A Murat.** Ateliers avec les artistes de la Cie Les fées du AZ'Art et « plantations d'automne » les mardis 6 et 13 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30 dans la salle de danse du centre Léon-Boyer et « Échappée lire », mardi 20 octobre, à 10 heures, à la médiathèque.

**A Neussargues-Moissac.** Ateliers « motricité », « mandala nature » et « silhouettes colorées » respectivement aujourd'hui vendredi puis les 16 et 23 octobre, de 9 h 30 à 11 h 30, dans la salle polyvalente.

**Les ateliers du mercredi.** « Fresque d'automne » le 7 dans la salle polyvalente de **Saint-Poncy** ; spectacle *Petit escargot où sont tes ailes ?* le 14 à 10 heures, dans la salle des fêtes de **Laveissière** (inscription obligatoire) ; sortie nature avec Sylvie Grenet mercredi 21, de 9 h 30 à 12 heures (ren-



Les enfants sont accueillis au RPE dès le plus jeune âge.

dez-vous à la Pierre Grande, dans le bois communal d'**Allanche** - inscription obligatoire) et atelier « Je remplis, je vide » le 28 octobre, dans la salle polyvalente de **Marcenat**.

Des permanences d'informations gratuites sont également proposées sur rendez-vous au 06.30.77.12.78 ; rpe@hautesterres.fr pour Massiac et au 07.86.95.92.24 ; rpe2@hautesterres.fr pour les autres. ●